



Fonds distincts Idéal Série Signature

Enrichissez votre épargne
avec l'Option Platine

Standard Life 

Qu'est-ce que l'Option Platine?

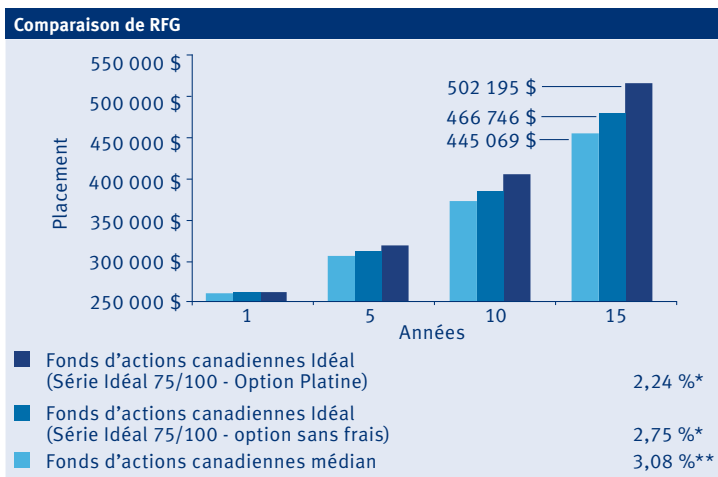
Une offre spéciale pour les investisseurs qui y sont admissibles.

Une prime initiale minimale de 250 000 \$ vous donne droit à des frais de gestion considérablement moins élevés.

Cela signifie que les **Fonds distincts Idéal - Série Signature** sont mieux structurés pour faire fructifier votre argent.

Comparons ce qui arrive à un placement de 250 000 \$ dans un fonds assorti de frais moins élevés, comme le Fonds d'actions canadiennes Idéal – Option Platine, avec le même placement dans un fonds assorti de frais plus élevés.

L'exemple montre un rendement de 7 % sur 15 ans (avant frais et dépenses).



* RFG au 31 décembre 2010

** Source : PALTrak au 30 juin 2011

Sur une période de 15 ans, les investisseurs ayant choisi l'Option Platine auraient accumulé entre 35 449 \$ et 57 126 \$ de plus dans leur portefeuille.

Avec les Fonds distincts Idéal - Série Signature et l'Option Platine, vous pouvez :

- ▶ Protéger votre épargne avec des garanties intégrées. Choisir le degré de protection qui vous convient le mieux.
 - La Série Idéal 75/100 pour une protection de base du capital à l'échéance¹
 - La Série Idéal 100/100 pour une protection complète du capital à l'échéance¹
 - La Série Revenu Idéal pour un revenu garanti à vie
- ▶ Les trois séries offrent une Garantie au décès de 100 % (75 % si la personne assurée est âgée de 80 ans et plus à l'achat de la série)
- ▶ Préserver votre Garantie au décès et votre Garantie de versement de revenu avec la réduction des garanties à raison d'un dollar pour un dollar² pour les versements de revenu périodiques des régimes enregistrés de revenu de retraite de la Standard Life
- ▶ Avoir la possibilité d'augmenter la croissance de votre capital avec un vaste choix de fonds et des revalorisations qui vous permettent d'immobiliser vos gains
- ▶ Avoir la garantie que votre revenu de retraite durera aussi longtemps que vous en aurez besoin (si vous ajoutez la nouvelle Série Revenu Idéal à votre contrat)
- ▶ Profiter des avantages des fonds distincts, y compris la possibilité d'éviter les frais d'homologation³ et la possibilité de protection contre les créanciers² (vous devrez consulter un conseiller juridique pour savoir si vous êtes admissible)
- ▶ Accéder automatiquement, avec votre souscription, au service d'assistance téléphonique (sur les questions non financières) offert par Sigma Assistel, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- ▶ La Compagnie d'assurance Standard Life du Canada est membre d'Assuris

Payez des frais de gestion moins élevés et faites ainsi fructifier une plus grande somme d'argent.



Demandez à votre conseiller si vous êtes admissible à l'Option Platine. Votre conseiller sera en mesure de vous constituer un régime de retraite sur mesure en y intégrant les Fonds distincts Idéal - Série Signature afin de répondre à vos besoins financiers.

¹ La Garantie de versement de revenu pour les régimes enregistrés de revenu.

² Cette caractéristique pourrait ne pas s'appliquer si votre contrat est détenu en vertu d'un régime de prête-nom. Veuillez consulter la Notice explicative pour plus de détails.

³ Au Québec, il n'est pas nécessaire de faire homologuer un testament notarié. Dans le cas des testaments olographes ou rédigés devant témoins, les frais sont minimes.

Apprenez-en plus

www.standardlife.ca

La Série Idéal 75/100, la Série Idéal 100/100 et la Série Revenu Idéal sont offertes en vertu de notre contrat Fonds distincts Idéal – Série Signature, qui est un produit d'assurance.

Vous trouverez une description des principales caractéristiques des Fonds distincts Idéal – Série Signature de la Standard Life dans la Notice explicative et dans le Contrat. Veuillez vous reporter à la section sur les Revalorisations pour de plus amples renseignements sur les règles régissant cette caractéristique. Les renseignements ont été simplifiés pour ce document et, en cas de divergence entre les renseignements indiqués dans la présente et dans la Notice explicative et le Contrat, la Notice explicative et le Contrat auront préséance.

Sous réserve des garanties prévues, toute partie de la prime ou toute autre somme affectée à un Fonds distinct Idéal est investie aux risques du titulaire de contrat, et sa valeur peut augmenter ou diminuer selon les fluctuations de la valeur à la cote de l'actif du Fonds distinct Idéal.

Tous les graphiques et illustrations de ce document sont uniquement présentés à titre d'exemple. Ils ne prévoient ni ne prédisent aucun rendement d'investissement.

©2012 Morningstar Research Inc. Tous droits réservés. Les informations ci-incluses (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu, (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées et (3) ne sont pas réputées comme étant exactes, complètes ou à propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables de tout dommage ou perte découlant de l'usage de ces informations. Les rendements passés ne garantissent pas les résultats futurs.

Compagnie d'assurance Standard Life du Canada